

approuvées dans un délai de deux semaines par la Reserve Bank of India (RBI) [banque de réserve de l'Inde]. Il est vrai que les sociétés étrangères peuvent aussi acquérir plus de 51 % des actions d'une entreprise, mais dans ce cas, l'approbation n'est pas automatique et il faut habituellement compter 45 jours.

Les sociétés indiennes ont aussi été autorisées à réunir des capitaux sur les marchés internationaux.

Il est permis de vendre des produits en Inde sous des marques nominales ou marques de commerce étrangères.

Les impôts sur les sociétés ont été réduits de 5 à 10 %. D'autres réductions progressives sont prévues.

Des stimulants spéciaux sont accordés en matière d'investissement et de fiscalité dans le cas des exportations. (Pour plus de renseignements, voir la section sur la fiscalité).

Dans la plupart des secteurs d'activité, pharmaceutique y compris, les entreprises sont exonérées de droits sur le rapatriement des bénéfices et des capitaux investis.

La Foreign Investment Promotion Board (FIPB) [Commission de promotion de l'investissement étranger] a été créée dans le but d'accélérer le processus d'autorisation. La demande d'investissement peut maintenant être approuvée dans un délai d'environ six semaines.

c) Politique de change

La roupie est l'unité monétaire de l'Inde. Actuellement, une roupie vaut 0,0396 dollar canadien; par conséquent, un dollar canadien vaut à peu près 25 roupies.

Les principales coupures utilisées sont le crore et le lakh. Un crore est équivalent à 10 millions de roupies (4 millions en dollars CAN) et un lakh à 100 000 roupies (40 000 en dollars CAN). Ces chiffres sont utilisés dans la plupart des médias et des rapports d'entreprises. La roupie indienne est maintenant entièrement convertible au niveau du compte courant et du compte de capital.

La Reserve Bank of India (RBI) est chargée du contrôle et de la réglementation des changes en vertu des pouvoirs que lui confère la Foreign Exchange Regulation Act (FERA) [Loi sur la réglementation des changes].